

BUT

Établir la façon de procéder pour exercer un contrôle sur l'approbation des travaux reliés au soudage et/ou découpage dans les locaux de l'ÉTS.

DÉFINITION

Requérant : Directeur ou technicien de laboratoire, chercheur, entreprises auxiliaires, entrepreneurs, Service de l'équipement.

DIRECTIVES

- A- Tout travail de soudage et de découpage doit faire l'objet d'une approbation écrite au préalable par le Service de l'équipement.
- B- Le service de la sécurité s'assure que tout entrepreneur, service ou unité administrative de l'ÉTS appelé à exécuter des travaux de soudage et/ou de découpage s'engage au préalable à respecter certaines précautions et qu'ils sont dûment autorisés à procéder.

CHEMINEMENT DES ACTIVITÉS

Responsable

Activité

Requérant

01- Remplit le formulaire « Permis de soudage et de découpage » (Annexe I).

PERMIS DE SOUDAGE ET DE DÉCOUPAGE

No. : 21
Date : 2002-05-16
Page : 2 de 2

- | | | |
|--------------------------------------|-----|--|
| | 02- | Signe et transmet le formulaire au contremaître des services techniques. |
| Contremaître des services techniques | 03- | Vérifie, approuve et signe la demande de permis. |
| | 04- | Voit à ce qu'une copie de la demande de permis approuvée soit transmise <u>avant</u> le début des travaux au service de la sécurité. |
| | 05- | Voit à ce que l'exécutant des travaux soit avisé de se présenter au service de la sécurité <u>avant</u> l'exécution des travaux. |
| Exécutant | 06- | Se présente au service de la sécurité. |
| Service de la sécurité | 07- | Complète, au besoin, les informations requises et fournies par l'exécutant sur le formulaire « Permis de soudage et de découpage ». |
| | 08- | Émet le permis et spécifie les directives à suivre, si nécessaire. |
| | 09- | Désactive les systèmes de sécurité, s'il y a lieu. |
| | 10- | Effectue, lorsque requis, une surveillance adéquate des travaux. |
| | | À la fin des travaux |
| Exécutant | 10- | Se présente au service de la sécurité. |
| Service de la sécurité | 11- | Effectue la vérification des travaux une fois terminés et s'assure que les lieux sont sécuritaires. |
| | 12- | Au besoin, réactive les systèmes de sécurité. |

APPROBATION

Directeur du Service de l'équipement

Date

PERMIS DE SOUDAGE ET DE DÉCOUPAGE

Numéro : _____
Date d'émission : _____ Heure _____
Date d'expiration : _____ Heure _____
Entrepreneur : _____
Département/service : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Contact : _____
Nom de l'exécutant : _____
Bâtiment : _____ Local : _____
Type d'équipement utilisé : _____
Description du travail : _____

Durée des travaux : _____

Durée de surveillance après la fin du travail : ½ heure 1 heure

Par la présente, les exécutants s'engagent à prendre connaissance et à respecter les précautions suivantes :

- Présence d'un extincteur sur les lieux à proximité de l'exécutant
- Aviser le gardien de la Sécurité (poste 8900) du début et de la fin des travaux et de toute anomalie détectée au cours des travaux
- Détecteur de fumée recouvert
- Couverture ignifuge si requise
- Matériel combustible enlevé
- Protection des planchers et murs
- Surveillant sur place : Nom _____

Signature de l'exécutant

Date

Approbation des Services techniques ÉTS

NOTE : En cas d'urgence, téléphoner à la Sécurité au poste 8900.